

2. Mesures non tarifaires visant les produits énergétiques « verts » et « bruns »

2.1. Introduction

La transition énergétique verte à l'échelle mondiale, qui vise à remplacer les combustibles fossiles par des énergies renouvelables, est importante pour de nombreuses raisons. Citons notamment le récent renchérissement du pétrole, du gaz et du charbon et l'impact croissant du changement climatique.

Le secteur des énergies renouvelables peut créer de nouvelles possibilités d'emploi tout en favorisant l'innovation et la recherche-développement. En outre, grâce à des technologies vertes telles que l'énergie solaire hors réseau et les systèmes d'énergie éolienne, on peut fournir de l'électricité à un prix abordable aux zones agricoles éloignées actuellement privées d'électricité ou dont l'approvisionnement est limité ou instable. Ces technologies devraient également accroître les possibilités de production industrielle et d'entrepreneuriat à petite échelle dans ces communautés.

L'objectif de développement durable 7 mise sur la coopération internationale pour le remplacement des combustibles fossiles par des énergies renouvelables, notamment par le biais d'une augmentation du commerce des technologies énergétiques vertes telles que les systèmes de production d'énergie hydraulique, éolienne et solaire et leurs composants. Il s'agit de limiter l'ampleur du changement climatique dans les années à venir en réduisant considérablement les émissions de CO₂ liées à l'énergie afin que les émissions nettes soient nulles à l'échelle mondiale vers le milieu du siècle.

Le commerce de produits et de technologies à haut rendement énergétique est nécessaire si l'on veut

réduire de manière significative les émissions de CO₂ et rompre avec les systèmes utilisant des combustibles fossiles. Une infrastructure industrielle fiable, durable et résiliente passe par l'accès aux technologies d'exploitation des énergies renouvelables rendu possible par le commerce. Les importations de produits liés aux énergies renouvelables et de produits nécessaires à l'accroissement de l'efficacité énergétique peuvent être facilitées et rendues plus abordables par la suppression des droits de douane et des mesures non tarifaires qui grèvent le commerce de ces produits.

Les données concernant les mesures non tarifaires (MNT) constituent un complément essentiel des données

tarifaires, car les MNT peuvent être aussi importantes que les droits de douane dans la détermination de l'accès aux marchés. Les données relatives aux MNT comparables au niveau international sont rares, mais le Système d'analyse et d'information commerciales de la CNUCED (TRAINS) fournit des renseignements utiles à cet égard (voir l'encadré 1).

En outre, l'incorporation des MNT provenant des prescriptions nationales dans la base de données n'implique aucun jugement quant à la légitimité ou la pertinence de ces prescriptions. Les MNT sont consignées de façon neutre dans le but de favoriser la transparence concernant les outils de politique générale pouvant affecter le commerce international.

Encadré 1. Collecte de données sur les MNT: méthode et couverture

La CNUCED, conjointement avec plusieurs autres organisations internationales, l'OMC entre autres, a élaboré une méthode pour recueillir des données sur les MNT¹, qui est fondée sur la classification internationale des MNT approuvée par la Division de statistique des Nations Unies.² Une classification commune des MNT permet une collecte régulière et cohérente des données.

Les données sur les MNT sont uniquement tirées des réglementations officielles nationales. Chaque fois que des données sont recueillies, la CNUCED procède à un examen complet de la législation en vigueur dans le pays. Les données qui y figurent proviennent de prescriptions légales, établies au niveau des pays, qui peuvent affecter directement ou indirectement le commerce international des marchandises. Elles couvrent toutes les prescriptions qui sont susceptibles d'affecter les importations et exportations internationales d'un produit particulier dans un pays donné et pour un partenaire commercial spécifique.

La CNUCED a recueilli des données sur plus de 100 pays, au moins une fois. Pour plusieurs d'entre eux, les données sont mises à jour annuellement ou tous les deux ans. La méthode de collecte des données étant normalisée, les données sont comparables entre les pays.

1. Voir le document disponible à l'adresse: https://unctad.org/system/files/official-document/ditctab2019d8_en.pdf

2. Voir le document disponible à l'adresse: https://unctad.org/system/files/official-document/ditctab2019d5_fr.pdf



2.2. MNT appliquées aux produits énergétiques «verts» et «bruns»

La base de données TRAINS sur les MNT permet d'établir des statistiques concernant une région ou un groupe de produits. Trois indicateurs de base – l'indice de fréquence, le taux d'incidence et le score de prévalence – montrent que les MNT sont utilisées en tant qu'outils de politique générale (voir l'encadré 2). Ils indiquent à quelle fréquence les MNT sont utilisées par un pays, les types de MNT les plus courants et la nature des secteurs les plus réglementés.

Elles n'indiquent toutefois pas combien les MNT coûteront aux exportateurs et aux importateurs, ni si elles restreignent ou favorisent les échanges, et dans ce cas, dans quelle mesure elles le font. Les MNT peuvent parfois favoriser les échanges, en particulier si la prescription établie a déjà été respectée.

Une publication conjointe de la CNUCED et de la Banque mondiale (CNUCED, 2018) montre que les pays développés tendent à avoir des niveaux de réglementation plus étendus, qui visent davantage de secteurs et comptent un plus grand nombre de MNT. L'objectif, ce faisant, pourrait être de garantir la sécurité

des consommateurs ou la qualité des produits. Les mesures sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce sont plus fréquemment utilisés par les pays

développés. Il est possible qu'aucune réglementation ne soit indiquée pour les pays moins développés dans ces domaines, car certains secteurs ne sont peut-être pas bien réglementés.

Encadré 2. Indicateurs de MNT: «indice de fréquence», «taux d'incidence» et «score de prévalence»

L'indice de fréquence et le taux d'incidence sont des indicateurs calculés sur la base des échanges de produits.

- L'**indice de fréquence** représente essentiellement le **pourcentage de produits affectés** par une ou plusieurs MNT.¹ Il tient compte du fait qu'une mesure non tarifaire est appliquée ou non à un certain produit.
- Le **taux d'incidence** représente la **part des échanges soumis à des MNT**. Cet indice est également un ratio, pondéré toutefois en fonction des échanges.²
- Le **score de prévalence** (parfois appelé indice d'intensité) **est une moyenne du nombre de mesures qui s'appliquent à un groupe de produits donné**. Il peut être utilisé, par exemple, pour identifier le groupe de produits qui est affecté par le plus grand nombre de MNT en moyenne. Le score de prévalence peut ainsi indiquer si les produits agricoles sont plus touchés que les produits industriels, ou être utilisé pour comparer le nombre moyen de mesures entre différents pays.

1. L'indice de fréquence est calculé sur la base des produits qui ont effectivement fait l'objet d'échanges dans le pays, ce qui signifie qu'il représente la part des produits importés auxquels s'applique au moins une MNT.

2. Généralement, le taux d'incidence est calculé en utilisant la valeur moyenne des échanges des trois dernières années (au niveau bilatéral et au niveau à six chiffres du SH), afin qu'il y ait moins de valeurs nulles. Ceci est pertinent, car cet indicateur se fonde uniquement sur les produits qui font l'objet d'échanges.

2.3. Résultats et conclusions pour la politique à suivre

Le graphique 1 représente les résultats moyens de tous les pays incorporés à l'ensemble des données sur concernant les MNT appliquées à l'importation et à l'exportation correspondant à l'année 2021, ou à la dernière année disponible.¹ Trente et un pays ont été ajoutés à la base de données en 2020 et en 2021.

Les deux premières barres du graphique sont les mesures des importations. Les MNT appliquées à l'importation sont des conditions ou des prescriptions visant les importations dans le pays, tandis que

les MNT appliquées à l'exportation sont des réglementations qui affectent les exportations mêmes du pays, par exemple l'obligation d'obtenir un permis avant l'exportation d'un produit chimique. Les deux dernières barres du graphique correspondent aux MNT appliquées à l'exportation.

Environ 40 % des produits importés dans le monde doivent se conformer à au moins une MNT (première barre bleue). Cela représente quelque 70 % de la valeur de ces produits importés (première barre rouge). Chaque produit importé doit se conformer à environ

deux MNT, en moyenne (premier losange vert). Quelque 20 % des produits exportés doivent se conformer à près d'une MNT, en moyenne.

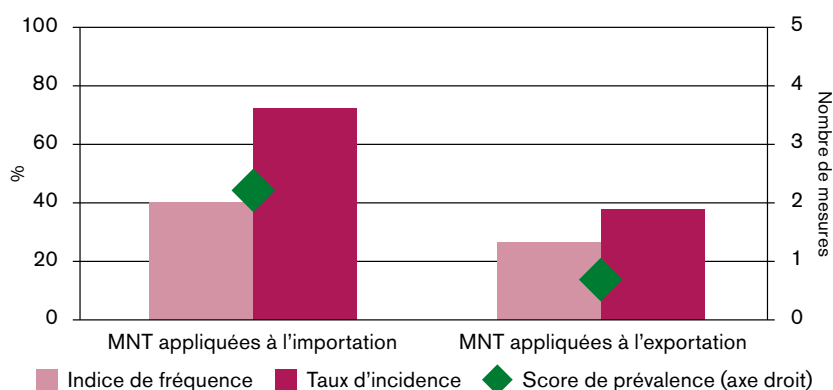
Les MNT telles que les prescriptions en matière de protection de la santé et de la sécurité sont plus largement utilisées pour les produits énergétiques à base de combustibles fossiles que pour les produits énergétiques renouvelables. Cela ne signifie pas que les MNT sont plus restrictives pour les «produits bruns» (produits énergétiques à base de combustibles fossiles).²

1 Les indicateurs concernant la Grenade, le Libéria et le Tadjikistan n'ont pas été estimés, car les renseignements sur leurs échanges n'étaient pas disponibles.

2 Par exemple, le degré de restriction des importations des MNT appliquées aux produits énergétiques renouvelables, mesurées comme un équivalent des taux de droits (l'équivalent ad valorem des MNT), est plus élevé pour les produits énergétiques renouvelables que pour les combustibles fossiles.

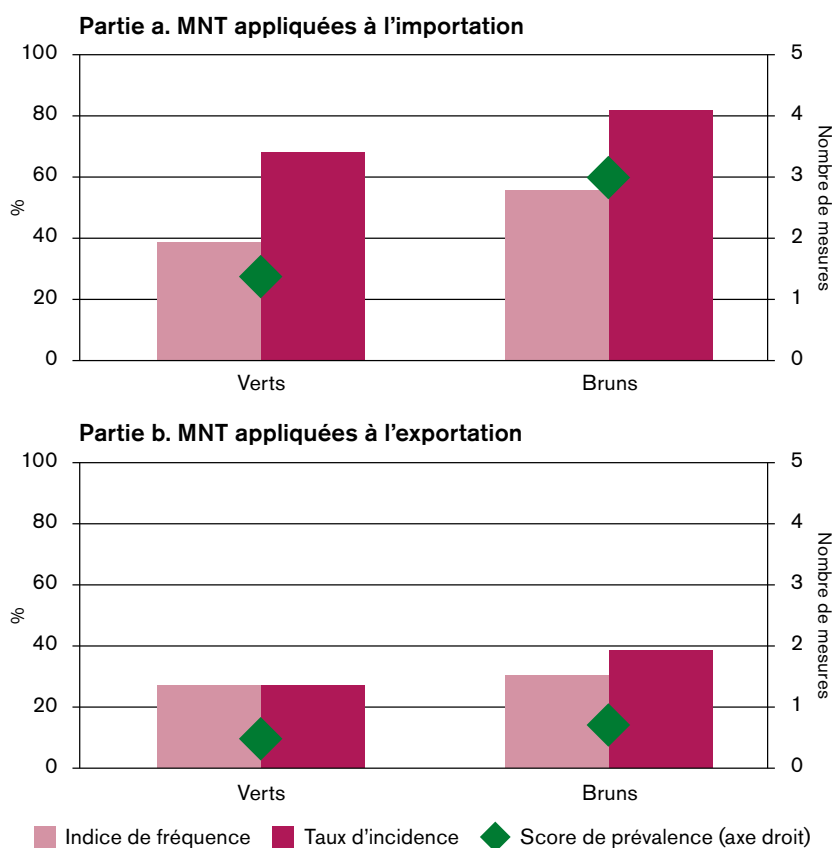


Graphique 1. MNT appliquées à l'importation/à l'exportation – résultats mondiaux



Source: Illustration réalisée par les auteurs sur la base des données du système TRAINS.

Graphique 2. Indicateurs de MNT, par groupes de produits énergétiques



Source: Illustration réalisée par les auteurs sur la base des données du système TRAINS.

Le graphique 2 illustre les indicateurs concernant les groupes de produits énergétiques «verts» et «bruns». Les produits énergétiques verts sont liés aux technologies énergétiques vertes telles que les systèmes de production d'énergie hydraulique, éolienne et solaire et leurs composants.³

Environ 40 % des produits verts importés dans le monde sont visés par au moins une MNT. Cela représente plus de 60 % de la valeur des échanges de ces produits. Une part plus importante des produits bruns (près de 60 %) est visée par des MNT. En outre, chaque produit vert importé dans le monde est soumis à 1,5 MNT en moyenne, contre 3 MNT pour chaque produit brun.

Le fait que les produits bruns soient plus réglementés que les produits verts ne signifie pas que ceux-ci sont soumis à des restrictions prévues par les politiques commerciales. Cela pourrait tenir au fait que les produits verts sont généralement des produits innovants et que les pays n'ont pas encore réglementé ces produits. La taille du marché pourrait être un autre facteur. Il ressort de l'analyse des renseignements tirés de la base de données sur les MNT que, règle générale, les pays réglementent davantage les produits qui font l'objet d'un commerce important.

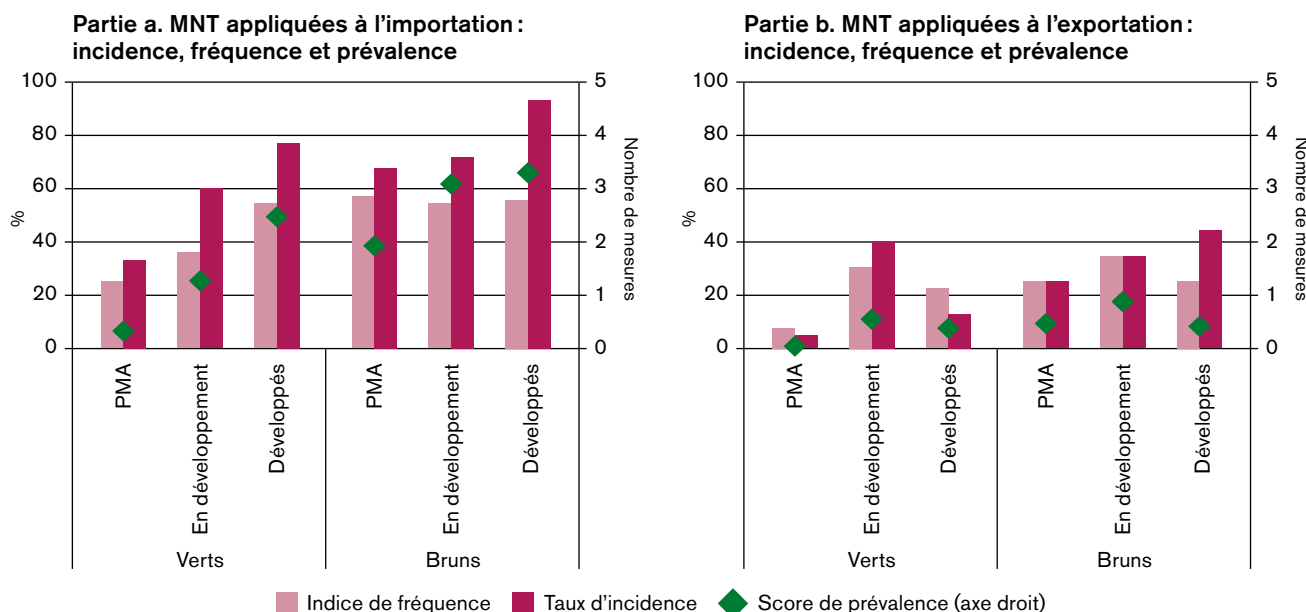
On s'attend à une augmentation des échanges de produits verts, mais aussi à une multiplication des MNT appliquées à ces produits. Il incombe aux responsables politiques du monde entier d'élaborer des réglementations qui garantiront la sécurité et l'efficacité sans imposer de charges ou de coûts commerciaux inutiles.

De 20 à 40 % des produits de ces secteurs sont soumis à des MNT imposées par le pays exportateur. En moyenne, une seule MNT est appliquée à ces produits à l'exportation. Les constats sont similaires pour les deux groupes de produits étudiés dans le présent document.

3 Systèmes de production d'énergie renouvelable et leurs composants figurant dans le document TN/TE/19, OMC, 2010, première et deuxième communications des Membres de l'OMC concernant les énergies renouvelables, Comité du commerce et de l'environnement, (32 produits au niveau à six chiffres du SH, essentiellement des chapitres 84 et 85, machines et appareils, et matériels électriques).



Graphique 3. Indicateurs de MNT, par niveau de développement



Source: Illustration réalisée par les auteurs sur la base des données du système TRAINS.

Le graphique 3 ventile les données par région ou groupe économique. Dans les trois régions, les produits bruns sont plus fortement réglementés que les produits énergétiques verts. Les indicateurs sont plus faibles pour les exportations (dernière partie). Les pays les moins avancés (PMA) ne semblent pas avoir soumis les produits verts à la réglementation nécessaire.

Le graphique 4 contient des données ventilées par économie et par secteur. Seules 76 des 104 économies couvertes appliquent des MNT aux produits verts. D'autre part, seule une poignée d'entre elles ne soumettent pas les produits énergétiques bruns à des MNT. Les données concordent avec celles des graphiques précédents en cela que certains pays ne sont peut-être pas encore prêts à réglementer efficacement ces produits. Il se peut également que ces pays n'importent pas de produits verts, ce qui expliquerait pourquoi les indicateurs statistiques en font abstraction.

Les barres des parties c et d du graphique correspondent aux produits énergétiques bruns. Ces barres sont de manière générale plus grandes que celles qui représentent les produits verts. La grande majorité des économies réglementent la

quasi-totalité des importations de ces produits, comme en témoigne le taux d'incidence de près de 1.

Les indicateurs sont calculés en tant que part des produits importés dans chacun des secteurs. L'indice de fréquence et le taux d'incidence peuvent être facilement comparés, car ils sont tous deux basés sur le même ensemble de produits pour chaque pays.

Pour certains pays, l'indice de fréquence est bas, ce qui signifie que seuls quelques produits importés sont visés par des MNT. Le score de prévalence peut également y être faible. Cela signifie que très peu de mesures sont appliquées à un petit nombre de produits.

Les MNT appliquées par type de mesure sont représentées au graphique 5. Quelque 30 % des produits énergétiques verts importés dans le monde doivent se conformer à au moins une mesure OTC, contre près de la moitié des importations de produits énergétiques bruns. Les produits énergétiques verts assujettis à au moins une mesure OTC représentent plus de 60 % de la valeur des importations de ces produits. Là encore, les valeurs sont plus élevées pour les produits énergétiques bruns ; dans ce secteur, les produits visés

par des mesures OTC représentent les trois quarts de la valeur des importations de ces produits.

Les deux autres types de MNT les plus courants restreignent le volume des importations. Les mesures de contrôle du volume importé sont plus importantes pour les produits bruns que pour les produits verts. En fait, la ligne rouge du graphique 5 (qui représente les indicateurs concernant les produits énergétiques bruns) est toujours au-delà de la ligne bleue représentant la valeur des indicateurs concernant les produits énergétiques verts. Cela vaut non seulement pour l'indice de fréquence, mais aussi pour le taux d'incidence.

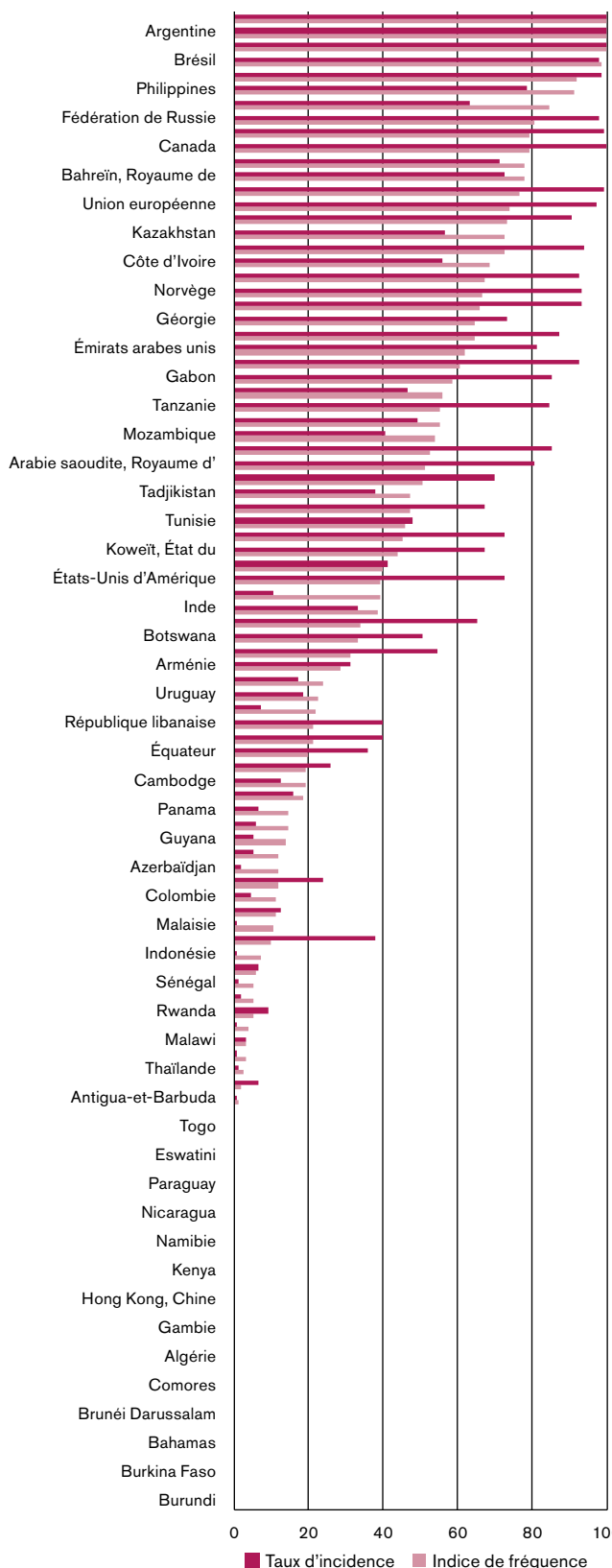
L'écart ressort nettement pour les mesures de contrôle des prix. Moins de 10 % des produits verts doivent se conformer à des mesures de contrôle des prix, contre environ 30 % des produits bruns.

Les mesures SPS et OTC ainsi que les mesures d'inspection avant expédition constituent des « mesures techniques », tandis que les autres MNT sont considérées comme des mesures non techniques. Le graphique 6 montre que les MNT sont davantage appliquées aux produits bruns, et cela, tant pour les mesures techniques que non techniques et pour les trois indicateurs.

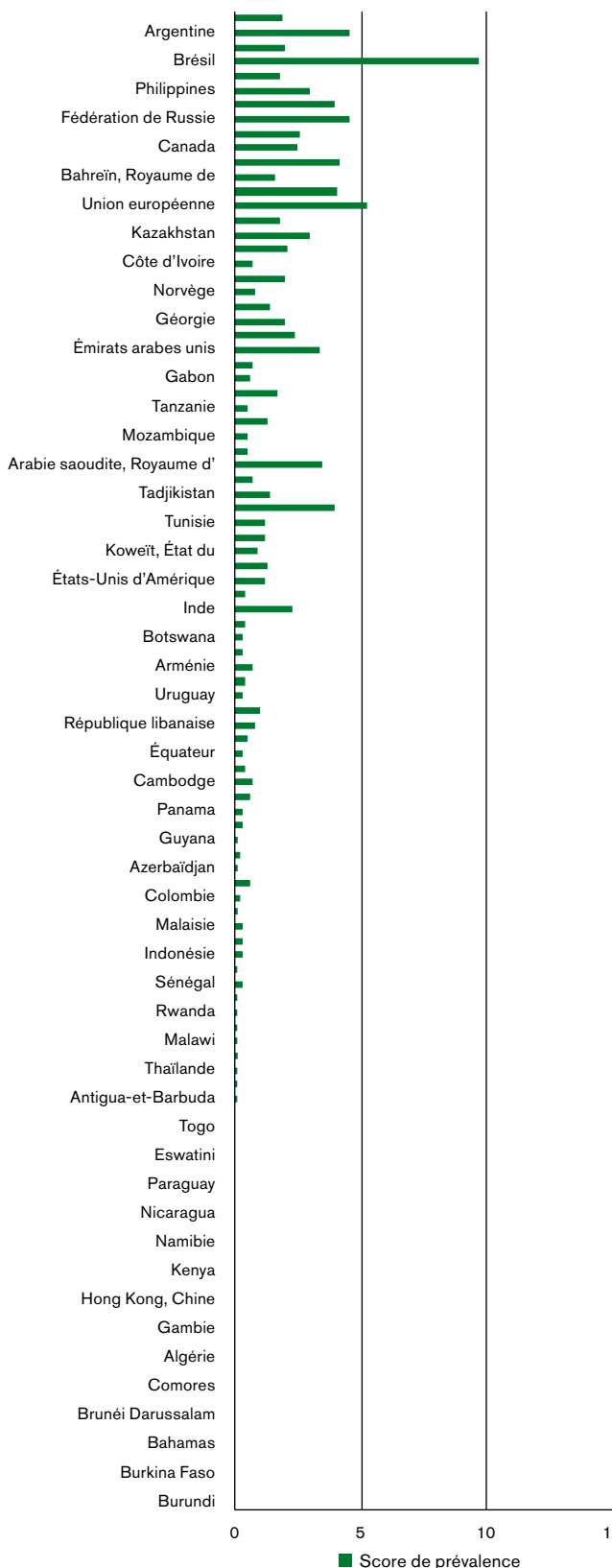


Graphique 4. Indicateurs de MNT, par économie et par secteur

Partie a. MNT appliquées à l'importation: incidence et fréquence pour les produits énergétiques «verts»



Partie b. Score de prévalence pour les produits énergétiques «verts»



Source: Illustration réalisée par les auteurs sur la base des données du système TRAINS.

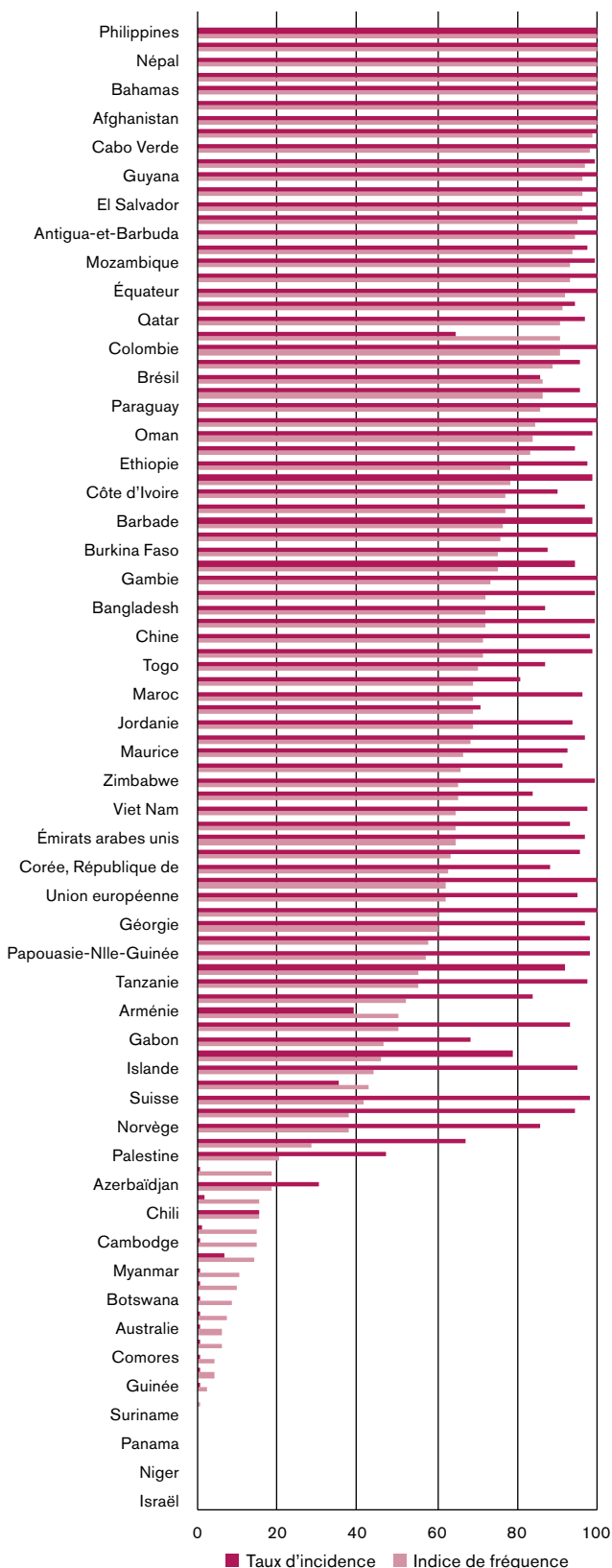


Télécharger les données:
www.wto.org/statistiques

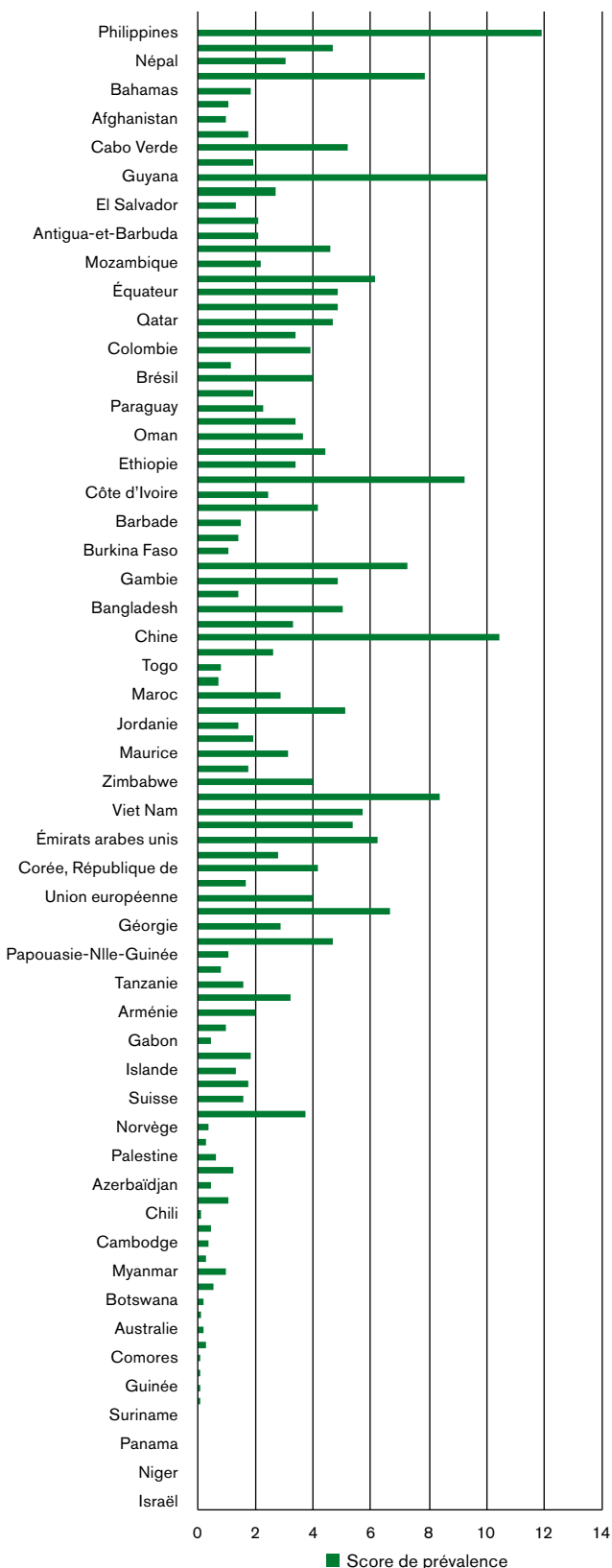
OMC ITC CNUCED
 Profils tarifaires dans le monde 2022

Graphique 4. Indicateurs de MNT, par économie et par secteur

Partie c. MNT appliquées à l'importation: incidence et fréquence pour les produits énergétiques «bruns»



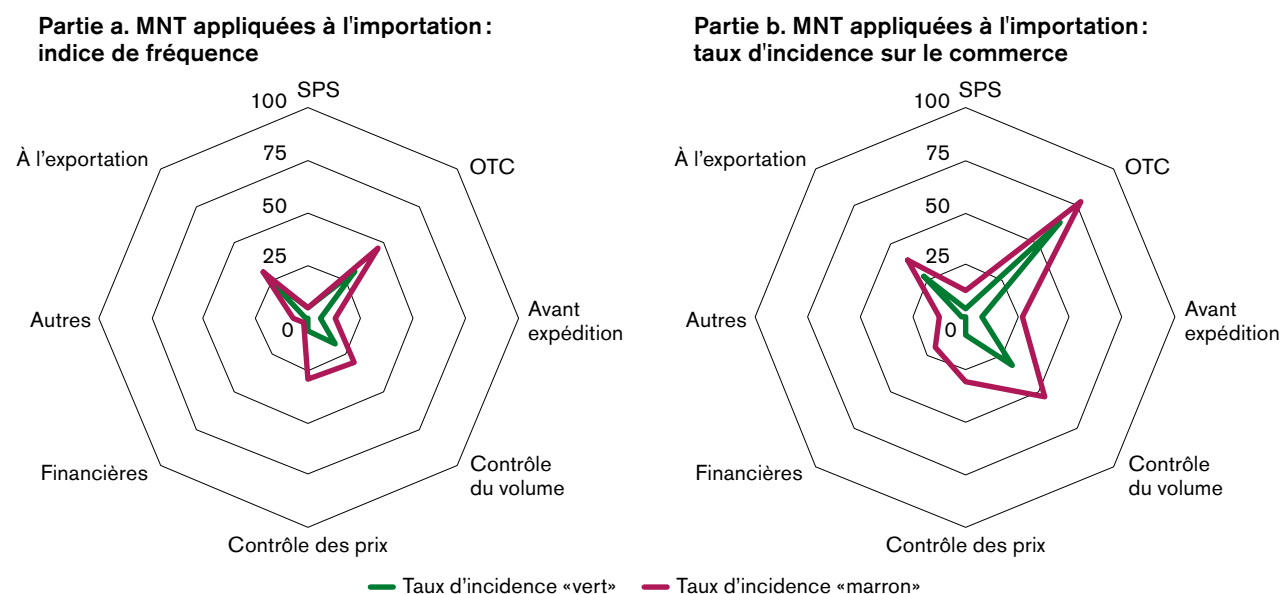
Partie d. Score de prévalence pour les produits énergétiques «bruns»



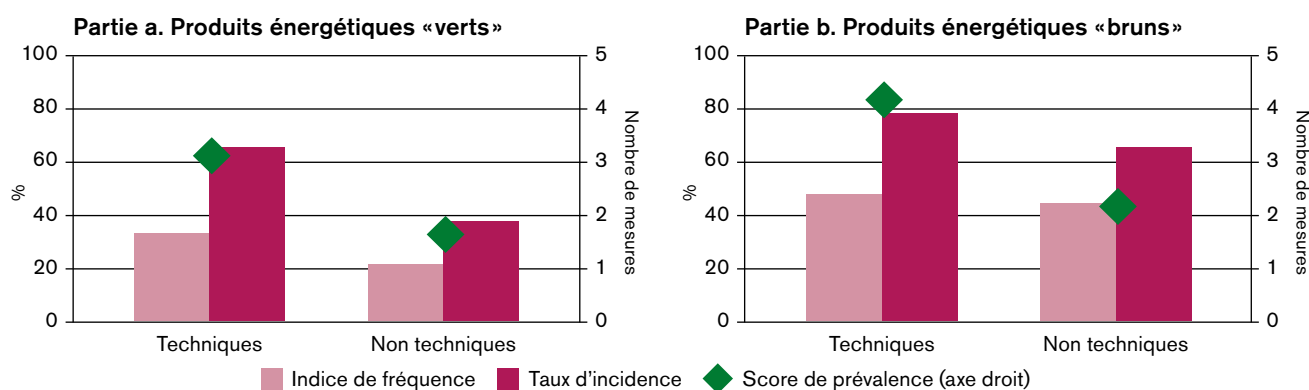
Source: Illustration réalisée par les auteurs sur la base des données du système TRAINS.



Graphique 5. Indicateurs de MNT, par type de mesure



Graphique 6. Indicateurs de MNT, par secteur et par type de MNT



2.4. Références

CNUCED (2002). *Quantification of Non-Tariff Measures*. Bijit Bora, Aki Kuwahara et Sam Laird, UNCTAD/ITCD/TAB/19. New York et Genève.

CNUCED (2012). *Non-Tariff Measures to Trade: Economic and Policy Issues for Developing Countries*. Publication des Nations Unies. UNCTAD/DITC/TAB/2012/1

CNUCED (2015). *International Classification of Non-Tariff Measures*. Publication des Nations Unies. UNCTAD/DITC/TAB/2012/2

CNUCED (2016). *Guidelines to Collect Data on Official Non-Tariff Measures, January 2016 version*. UNCTAD/DITC/TAB/2014/4. New York et Genève.

CNUCED (2017). *UNCTAD TRAINS: The Global Database on Non-Tariff Measures - User Guide (2017, Version 2)*. Publication des Nations Unies. UNCTAD/DITC/TAB/2017/3

CNUCED (2019). *Computing Non-Tariff Measures Indicators: Analysis with UNCTAD TRAINS data*. Document de recherche n° 14 de la CNUCED. UNCTAD/SER.RP/2019/13

CNUCED (2019). *International Classification internationale des mesures non tarifaires. Version de 2019*. Publication des Nations Unies. UNCTAD/DITC/TAB/2019/5

CNUCED et Banque mondiale (2018). *The Unseen Impact of Non-Tariff Measures. Insights from a New Database*. Nations Unies et Banque mondiale. UNCTAD/DITC/TAB/2018/2

OMC (2012). *Rapport sur le commerce mondial 2012: Commerce et politiques publiques: gros plan sur les mesures non tarifaires au XXI^e siècle*. Publication de l'OMC.



Télécharger les données:
www.wto.org/statistiques

OMC ITC CNUCED
Profils tarifaires dans le monde 2022

Indice de fréquence

L'indice de fréquence est essentiellement le pourcentage de produits affectés par une ou plusieurs MNT. Plus formellement,

$$F_i = \frac{\sum D_s M_s}{\sum M_s} \cdot 100$$

l'indice de fréquence est un ratio calculé à l'aide de deux variables muettes au numérateur : D_s , l'existence (ou l'absence) d'une MNT visant le produit, et le M_s , qui est égal à 1 pour chaque produit (échangé). La somme au numérateur est le total des produits « affectés », et le dénominateur est la somme de tous les produits ; l'indice de fréquence est simplement le ratio entre ces deux sommes.⁴

Taux d'incidence

Le **taux d'incidence commerciale est la part du commerce faisant l'objet de MNT**. Il peut également être calculé pour un pays, une région ou un groupe de produits. Cet indice est également un ratio, pondéré toutefois en fonction des échanges. La valeur des échanges est représentée par V_s . Le numérateur représente la somme de la valeur des importations (ou des exportations) de produits échangés qui sont affectés par une MNT appliquée à l'importation (ou à l'exportation). La somme est ensuite divisée par la valeur totale des importations (ou des exportations).

$$C_i = \frac{\sum D_s V_s}{\sum V_s} \cdot 100$$

Généralement, le taux d'incidence est calculé en utilisant la valeur moyenne des échanges sur les trois années précédentes (au niveau bilatéral et au niveau à six chiffres du SH), afin que les valeurs nulles soient moindres. Ceci est pertinent car cet indicateur se fonde uniquement sur les produits faisant l'objet d'échanges.

Score de prévalence

Le **score de prévalence est une moyenne du nombre de mesures qui s'appliquent à un groupe de produits donné**. Il peut être utilisé, par exemple, pour déterminer quel groupe de produits est affecté par le plus grand nombre de MNT, en moyenne. Ainsi, il peut être calculé pour déterminer si les produits agricoles sont affectés par davantage de mesures que les produits industriels, ou pour comparer le nombre moyen de mesures appliqué par différents pays.

La formule est similaire aux indices susmentionnés ; D_s est défini ci-dessus, N_s est le nombre de MNT qui affectent les produits, et M_s est le nombre total de produits (faisant l'objet ou non de MNT).⁵

$$P_i = \frac{\sum D_s N_s}{\sum M_s}$$

4 Cette formule simplifiée ne montre pas qu'elle contient aussi une dimension bilatérale, mais elle est basée sur le même principe. Les produits-partenaires affectés au numérateur seront égaux à 1, et tous les produits-partenaires seront comptabilisés au dénominateur.

5 Cette formule simplifiée ne montre pas qu'elle contient aussi une dimension bilatérale, mais elle est basée sur le même principe. Concrètement, il s'agit d'une double somme. Si les données renvoient à la triple catégorie « déclarant-niveau à six chiffres du SH-partenaire », le score de prévalence est la moyenne simple de la variable qui présente le nombre de codes distincts pour chaque ligne, compte tenu des lignes de produits échangés (lignes avec des valeurs d'importation positives uniquement).

